



NON
à la loi BLANQUER

NON
à la déstructuration de l'école primaire

- Cadeau au privé avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans : moins d'argent pour le public.
- Mise en place des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux c'est:
 - la fin de l'école primaire publique de proximité
 - la fin de la gestion de proximité avec un principal de collège supérieur hiérarchique pour les écoles du secteur du collège.

NON
aux nouvelles règles de la circulaire
du mouvement départemental

Nouvelle attaque du droit à la mobilité :

- Une seule phase de vœux
- Affectations d'office dès la première phase sur tout poste vacant, par ordre décroissant de barème
- Vœu « large » sur une zone géographique et une fonction (MUG)
- Multiplicité des bonifications et postes à profil

**Autant de raisons de se mettre en grève
et de manifester mardi 19 mars 2019**